

fiches a

MAR 1920

1er zouave

N° 1001 de la Nomenclature générale.

2809

Nom : Lecoutre

Prénoms : Elie Louis Théophile Surnoms : 1

Numéro matricule du recrutement : 2809

Classe de mobilisation : 92e DC / 1er zouave 1938

ÉTAT CIVIL.

Né le 17 Janvier 1899, à Boulogne, canton de Douvrin, département du Pas de Calais, résidant à Boulogne, canton de Douvrin, département du Pas de Calais, profession de Cultivateur ouvrier agricole

Fils de Lecoutre Théophile et de Adèle Marie, domiciliés à Boulogne, canton de Douvrin, département du P. d. C.

Marié à

SIGNALEMENT.

Cheveux : Blond f. Visage : ovale

Yeux : chat

Front : Inclinaison Renseignements physiologiques complémentaires

Nez : Base Taille : 1 m. 67 centim.

Hauteur Taille rectifiée : 1 m. cent.

Saillie Marques particulières : 2

Largeur

Degré d'instruction : 2

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 87 de la liste du canton de Douvrin

Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1917.

Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1919.

CORPS D'AFFECTATION.

Armée active : 4^e Regt de zouaves

1^{er} Regt de zouaves

4^e Coy du 1^{er} zouave

Armée territoriale et sa réserve : 1^{er} Escadron du train (Léves)

1^{er} Escadron du

8^e Coy du 1^{er} zouave

Sans affectation 7/7/1912

SANS AFFECTATION

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

4^e Regt de zouaves

31 août 1918 (Substitut au 90e Coy) Parti au 1^{er} zouave

Escadron du train le 19 mai 1920 Revenu dans un fort

Le 23 mai 1920 en passant son passage dans la réserve active

Parti au 1^{er} Escadron du train (Léves) affecté au 1^{er} Escadron

du train (Léves) le 1^{er} Octobre 1922 Hqs. Région le 19. 1. 1923

aux Armées le 13. 2. 1918 Revenu au dépôt le 16. 2. 1919 Parti au 1^{er}

Escadron du train (Léves) le 1^{er} Juin 1921 Date de la classe 9

1. 2. 1921 le 1^{er} juillet 1922 art. 1^{er} du 31. 3. 1921 (Date sans affectation

affecté au 1^{er} Escadron du train (Léves) groupement n° 20) le 31. 10. 23

SANS AFFECTATION 15 JAN 1923 rattaché à la classe

Plus ancienne 2^e Réserve (art. 55) le 15 septembre 1928

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile. (R. résidence.)

CAMPAGNES.

contre l'Allemagne du 20 Avril 1918 au 23 Octobre 1919

Intérieur 20-4-18 au 18-9-18

Aux Armées 18-9-18 au 18-3-19

Intérieur 18-3-19 au 23-10-19

BLESSURES, CITATIONS,

PÉRIODES D'ÉVÉNEMENTS.

1^{re} dans l'armée active, du au

2^e dans l'armée active, du au

Supplémentaires dans l'armée active, du au

1^{re} dans l'armée territoriale, du au

Supplémentaires dans l'armée territoriale, du au

Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication Du au

Du au

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS ?

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

No remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, oasis, etc.).

Guerra. — Registre matricule. — 676-663-1916.